

Page III du cahier Val de Marne

24 HEURES

Villejuif

Une demande de permis de construire pour une mosquée

« **L**A LAÏCITÉ est la condition même du vivre ensemble. C'est dans ce cadre que je confirme ma volonté de voir aboutir un lieu de culte musulman », insistait Claudine Cordillot, maire communiste de Villejuif en août 2006.

C'est donc fort naturellement qu'hier l'élue s'est réjouie d'apprendre que l'Association des musulmans de Villejuif (AMV) avait déposé un permis de construire pour l'édification d'une mosquée dans la ville. Après celle de Créteil qui devrait voir le jour fin 2008, Villejuif accueillera donc la deuxième mosquée du département « aux dimensions beaucoup plus modestes », précise Mohammed Khodja, un des respon-

sables de l'AMV. Le terrain acquis est situé boulevard Maxime-Gorki, le long de la N 7 et à proximité de la station de métro Louis-Aragon. Titulaire d'un accord avec un groupe immobilier, l'AMV conduit son projet dans le cadre d'une opération privée... qui sera toutefois présenté à la population via la mairie.

Sur ce sujet, une commission a été créée, comptant toutes les composantes politiques du conseil municipal. Elle avait confirmé, à l'unanimité il y a deux ans, la légitimité d'un tel projet. Si, depuis la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, la neutralité des élus à l'égard de toutes les croyances est un garant de la liberté de conscience, il demeure un problème. Concernant les religions

présentes depuis longtemps sur le territoire, la plupart des lieux de prière ont été construits avant la loi. Pour la religion musulmane, implantée plus récemment, la situation est plus compliquée, puisqu'elle ne peut assumer son développement que sur ses propres deniers. Dans sa déclaration à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses lors de la création de l'association en mai 2006, l'AMV explique notamment vouloir « œuvrer pour la fraternité dans la société par le dialogue interreligieux ». Géographiquement, c'est déjà bien parti, puisque le terrain où sera construit l'édifice se trouve à deux pas de l'église copte orthodoxe...

CHRISTINE MATEUS



VILLEJUIF, HIER. L'Association des musulmans a demandé un permis de construire pour l'édification d'un lieu de culte boulevard Maxime-Gorki, près de l'église copte orthodoxe. (L.P./C. M.)

VIVRE DANS

CHEVILLY-LARUE Pa
l'école Paul-Bert

UNE CENTAINE de parents Christian Hery, ont occupé Chevilly-Larue, regroupant des mêmes déroulés à tour de rôle décision de l'inspection académique incompréhensible, s'exclame vingt élèves à la rentrée prochaine presque demander une nouvelle Les enseignants et le directeur classes de CP à 29 ou 30 élèves restera à 24-25 et il n'y aura plus une autre », précise le directeur les bureaux de l'inspectrice de ou devant l'inspection académique

SAINT-MANDE Deux
régionale d'affaires:

C'EST AUJOURD'HUI, de de Saint-Mandé (10, place deuxième Convention régionale TPE et indépendantes, qui sont leurs expériences y sont convi organisé par Affaires & Conviv participants aura la possibilité plusieurs reprises son offre de présentant ses propres requêtes entreprises, en somme.

* L'Association des collectivités présidée par Patrick Beaudouin conseil régional d'Ile-de-France, la Société générale et la ville de

GENTILLY Vaccinat